

PV D  
02-12-2004

**PROCES-VERBAL de DECEMBRE 2004**

PROCES VERBAL DU BUREAU DE L'AREOS REUNION DU 2 DECEMBRE 2004 Etaient présents : - Patrick ANDRIEU - Sylviane DEFRENE - Pascal ROGER -- Etaient excusés : Armelle LESTERLIN - Frédéric SCHALLER Assistaient également à la réunion : Françoise DUBOSC - APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA PRECEDENTE REUNION Le procès verbal du 10 novembre 2004 est approuvé.2 - ABSENCE DE MR SHALLER MR SCHALLER nous informe de son absence jusqu'à la fin de son mandat.3 - PRIME AU PERSONNEL D'EUREST En conformité avec la loi, il est confirmé qu'aucune prime ne sera plus versée.4 - FLUIDES DU PETIT SALON A compter du 1er janvier 2005, il sera demandé à EUREST le règlement des fluides.5 - REDEVANCE SUR CHIFFRE D'AFFAIRE EUREST demande le réexamen des 10 %, une argumentation lui a été demandée.6 - PAIEMENT EN ESPECES Au 1er janvier 2005, il est décidé que les espèces ou les chèques serviront uniquement à créditer le badge. Dans tous les autres cas, le prix du repas sera de 10 euros.(montant du repas forfaitaire fixé pour les extérieurs). Il est décidé de demander à Eurest le dénombrement des personnes payant sans badge.7 - PUBLICITE DANS LE RESTAURANT Aucune publicité n'est acceptée dans le restaurant. La séance est levée à 11H 30. La prochaine réunion aura lieu le JEUDI 6 janvier DECEMBRE 2005 à 10 heures Le Président de l'AREOS P/Le Secrétaire de l'AREOS Pascal ROGER Armelle LESTERLIN